

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE  
MINÉRALOGIE

(ANCIENNE SOCIÉTÉ MINÉRALOGIQUE DE FRANCE),

Fondée le 21 Mars 1878,

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET  
DU 2 FÉVRIER 1886.

---

TOME VINGT-CINQUIÈME.

---

PARIS,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE, CH. BÉRANGER, ÉDITEUR,  
SUCESSEUR DE BAUDRY ET C<sup>ie</sup>,  
15, rue des Saints-Pères, 15.  
MAISON A LIÈGE, RUE DES DOMINICAINS, 7.

1902

## Note préliminaire sur une nouvelle espèce minérale;

Par M. A. LACROIX.

En étudiant une collection de roches rapportées au Muséum par M. Alluaud, d'un voyage dans la partie méridionale de Madagascar, j'ai rencontré un minéral qui ne répond à aucune espèce connue.

Ce minéral se trouve dans les granites des falaises d'Andrahomana, près de Fort-Dauphin ; il y forme des masses d'un vert bleuâtre de quelques centimètres de plus grandes dimensions, associées au quartz sous forme de pegmatites.

Le minéral possède deux clivages rectangulaires faisant partie de la zone d'allongement. L'examen de ceux-ci en lumière polarisée montre qu'ils sont respectivement perpendiculaires au plus grand et au plus petit axe de l'ellipsoïde optique; l'extinction se fait suivant la trace de l'axe vertical. Une section perpendiculaire à l'axe vertical est parallèle au plan des axes optiques; l'extinction s'y fait suivant les traces des clivages. Le minéral est donc orthorhombique.

Les clivages sont inégalement faciles : si l'on prend pour  $h^1(100)$  le plus facile et  $g^1(010)$  l'autre, on constate que la bissectrice aiguë négative est perpendiculaire à  $h^1$ , le plan des axes optiques étant parallèle à  $\rho(001)$ , c'est-à-dire transversal à l'allongement.

La dispersion est très considérable, ( $\rho < v$ ) se manifestant par des couleurs vives qui bordent les hyperboles. Une lame de clivage m'a donné pour l'écartement des axes optiques

$$2E = 49^{\circ} 35' (\text{Na}). 52^{\circ} (\text{Li}).$$

Le caractère distinctif qui a appelé immédiatement mon attention sur ce minéral réside dans son pléochroïsme extrê-

mement intense. Dans une lame de 0<sup>mm</sup>, 02 on observe suivant

$n_g$  = vert bleuâtre très pâle,

$n_m$  = incolore,

$n_p$  = bleu vert ;

avec  $n_p > n_g > n_m$  : dans une plaque de clivage facile ayant 0<sup>mm</sup>, 5 d'épaisseur, le minéral est incolore suivant  $n_m$  et d'un vert foncé suivant  $n_g$ .

Les valeurs exactes de la biréfringence et de la réfringence, qui sont assez élevées, seront données dans une Note ultérieure, en même temps que la composition chimique.

De premiers essais chimiques indiquent que ce minéral est un silico-aluminate basique de fer, de magnésie, de chaux, avec environ 2 pour 100 d'alcalis. Il est infusible, inattaquable par les acides ; sa densité est de 2,99.

Ce minéral paraît devoir se rapprocher du groupe de la saphirine, dont il est d'ailleurs très distinct ; je propose de le désigner sous le nom de *grandidierite*, en l'honneur de M. Alfred Grandidier, le savant auquel nous devons tant sur la géographie et l'histoire naturelle de Madagascar.

---